

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 31

MONTREAL, 8 MAI, 1873.

[52 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

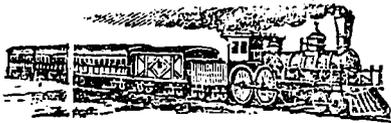
L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 3.30 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 - et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Porth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENTS LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

Brockville, 4 Mai 1872.

H. ABBOTT,
Directeur.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les nom et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RERAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

30-30

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESBOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin
QUEBEC, P.Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot.	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier	De de Portland
Antimoine.	Vitres.	De du Canada.
Zinc en Feuilles.	Peintures.	Tuile à Paver.
Zinc en Lingots.	Terre à brique.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Fine Covers	Dessus Chemn.
Rouge de Plomb	Briques àfour-Fontaines.	

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Breveté Patenté, &c. Manufacturiers de SUPAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit do do do 8.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, &c. 4.00 P. M.
Trains passant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.
Trains passant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 6.00 P. M.
Le Train de 8.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.10 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central 4.30 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Roussé Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 3.00 P. M.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M.
Express pour Québec, à minuit

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "CARLOTTA", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret. Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax. La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jedis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

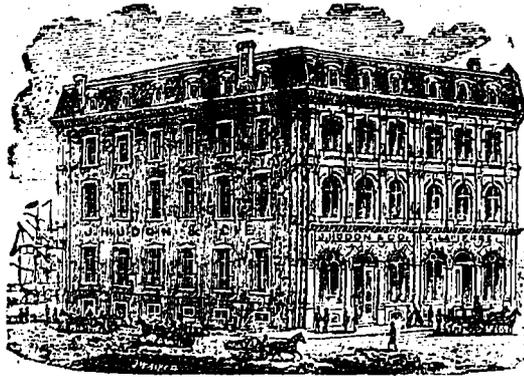
BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 14, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Général

Montréal, 10 Janv. 1872.



J. HUDON & Cie
IMPORTATEURS
D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS
 No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires
MONTREAL

J. HUDON, CHAS. HEBERT, A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoises, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, feronerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs au glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Compagnie, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières.

Fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

DEMEMAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 23-42

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR
 Entrepot d'Épicerie, Liqueurs
 ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours
 (ANCIEN MAGASIN DE LS. RIVET)

Bonne portée à domicile.
 24 Avril

29-29



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1878.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.	MALLES.	Levés
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.00	Ottawa p. chemin de fer (a)	6.00 6.45
10.00	Province d'Ontario. (a)	7.00 6.45
	Rivière Ottawa par route	7.00
QUEBEC.		
8.00	Qu. le Trois-Rivières et Sorel par va. exp.	6.00
	Qu. le c. chemin de fer. Townships. C.F.T. Riv. Arthurskaet Riv. du Loup.	7.00
8.00	St. Paul et Hemmingford	2.00
8.15	St. Yacinthe et Sherbrook	5.30 12.45
10.00	De St. Jean et Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	2.15
MALLES LOCALES		
11.00	Beauharnois (route).	6.00
11.00	Chambly (aussi à A. M.) et St. Oesaire.	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Vercheres.	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.	10.30
10.00	5.45 Huntingdon.	6.00 2.00
9.30	2.00 Lachine.	6.00 2.00
10.00	St. Lambert.	2.00
9.30	2.15 Laprairie.	8.00 2.00
11.00	Longueuil.	6.00 1.30
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	5.15 Terrebonne & St. Vincent	7.00 3.00
8.30	5.00 Pointe St. Charles. at Laurent. St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	7.00
	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7.00
	2.30 St. Jean & Station, St. Armand.	8.00 2.00
8.00	Trois-Rivières par la Roche Nord.	1.30
8.80	PROV. MARITIMES.	
	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00
	Halifax, N.-E.	7.00
	Les malles pour N.-Newve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis ultérieurs à partir du 2 Juil.	7.00
ETATS-UNIS.		
	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45 2.15
6.49	New-York et les Etats du Sud.	2.15
6.49	Island Pond, Portland et le Maine.	12.47
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.	7.00 6.45
INDES OCCIDENTALES.		
	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.	2.15
	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.	
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE,		
	Par la ligne Canadienne, Vendredi	7.00
	Par la ligne W. & G. via	
	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi	2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 P. M.
 b) do. ouverts jusqu'à 1.20 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE

Importateurs

'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.

No. 8 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

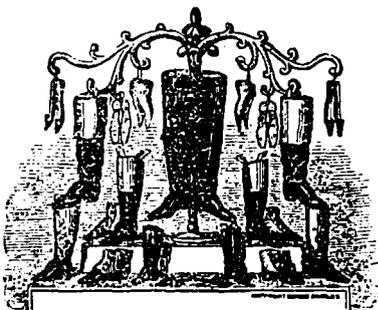
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs, En consultant la liste ci-dessous nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Ouvrages pour Filles.	
Bottes Napoléon semelles rapportées.....	3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S. p. fru.	1 15	Bals buff hautes dentelées.....	90
" en tauro.....	2 25	" " union dentelés, hautes D. S. et S. S.....	1 10	" cuir grainé hautes dentelées.....	90
" en vache No. 1.....	2 15	" " cuir grainé basses " " " " " "	1 05	" buff union.....	85
" " No. 2.....	2 10	" " buff " " " " " " " "	1 00	" buff basses.....	80
" veau français cousues à la machine.....	3 75	Bottines en vache D. S.....	90	" cuir grainé " " " " " " " "	85
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.....	1 90	" " S. S.....	85	" kid français, cousues.....	80
Waterloo No. 1.....	1 10	Demi-bottines en vache D. S.....	80	Bals kid français boutonnées.....	1 75
Brogans No. 1.....	1 00	Congress buff.....	1 05	Bottines en cuir D. S.....	1 70
Cong. buff cousues à la machine.....	2 50	Cong kid français cousues.....	1 80	" bouts cuirés D. S.....	70
" veau canadien.....	2 75	Bals " " boutonnées.....	2 25	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.....	75
" Français " " " " " " " "	3 00	Pantouffles union.....	42	" " " " 9 à 12.....	75
" " " " à la main.....	3 25	" tapis.....	0 60	" " " " 6 à 8.....	65
" tete chevillées, semelles rapportées.....	1 80	" fleuris.....	0 85	Cong. buff bouts en cuir vernis.....	90
" vache fendue.....	1 65	" feutre élastique D. S.....	0 60	Cong prunelle.....	70
" buff " " " " " " " "	1 80	" patent carlé.....	0 60	Bals " hautes, boutonnées.....	1 30
" " " " D. S. et S. S.....	1 70	" tweed canadien.....	0 60	" " hautes de fantaisie.....	1 35
Cong. prunelle cousues à la machine.....	1 35	Souliers cuir vernis S. S.....	0 80	" basses.....	70
Cong. " " " " " " " "	1 25	" " élastique D. S.....	0 80	" hautes.....	1 15
Cong. " " " " points jaunes.....	1 90	" " à talons.....	0 95	Ouvrages pour Enfants.	
Pantouffles tapis.....	65	Bals prunelle hautes de fantaisie.....	1 05	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10.....	70
Ouvrages pour Garçons.		" " unies.....	1 00	" cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S. 6 à 10.....	70
Bottes en tauro semelles rapportées 1 à 5.....	1 60	" " hauts reclinées cuir vernis.....	1 50	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S. 6 à 10.....	65
" Nap.....	1 75	" " boutonnées.....	1 70	" cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10.....	60
" Nap Union.....	1 55	" " reclinées chèvre.....	1 50	" buff " " " " " " " "	65
Congress reclinée en cuir vernis.....	1 35	" " basses unies.....	0 75	" cuir grainé, et buff reclinées D. S. et S. S. 5 à 8.....	60
Cong buff semelles rapportées.....	1 30	" " bouts cuir vernis.....	0 75	Cong buff D. S. et S. S.....	6 à 10 (6)
" " D. S.....	1 25	" " hautes boutonnées.....	1 60	" " bouts cuirés D. S. et S. S.....	70
" en vache fendue sem. rapp.....	1 25	" " moyenne reclinées cuir vern. bout.....	1 35	Bottines en cuir, bouts en cuir.....	55
Bals union semelles rapportées.....	1 25	" " reclinées chèvre.....	1 50	Cong. Buff bouts en cuir vernis.....	70
Waterloo.....	0 85	" " basses unies.....	0 75	Souliers de fantaisie 2 à 6.....	37 1/2
Brogans.....	0 80	" " " " " " " " " " " "	0 75	Souliers cuir vernis de fantaisie 2 à 8.....	30
Ouvrages pour petits Garçons.		" " hautes boutonnées.....	1 60	Bals couleur dentelées à talons.....	60
Bottes en tauro sem. rap. bout en cuir. 9 à 13.....	1 30	" " moyenne, bouts en cuir vernis.....	1 25	" bouton. recl. en c. vernis à tal. 3 à 7.....	65
" Nap.....	1 45	" " unies boutonnées.....	1 35	Bals prunelle, hautes de fantaisie.....	75
" Nap union.....	1 35	" " lacées aux côtés reclin. cuir vernis.....	1 00	" basses bouts en cuir vernis.....	60
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13.....	1 05	Cong. " " " " " " " " " " " "	0 75	" basses bouts.....	60
Bals union.....	1 00				
Brogans.....	0 65				

J'ai le plaisir de vous informer que pour faire droit à la demande de bon nombre de mes pratiques, à l'avenir je donnerai de l'Escompte sur les

Chaussures en Cuir et en Prunelle les prix restant les mêmes

Pour avoir droit à cet Escompte, il faudra avoir payé tout achat antérieur. Tout montant dépassant cent piastres devra de suite être réglé par Billet ou Traite, comme suit :

Traite à vue ou argent comptant, Escompte.....	5 0/10
Traite ou Billet à un mois, Escompte.....	4 0/10
" " " deux mois " " " " " " " " " " " "	2 0/10
" " " trois mois " " " " " " " " " " " "	Prix nets.

Comptant sur votre obligeant patronage comme par le passé,

G. BOIVIN,
300, RUE ST. PAUL.

Compagnie du Richelieu.

Les nombreux vaisseaux de la Compagnie du Richelieu ont maintenant tous commencé leurs trajets réguliers.

Samedi le *Montréal* est parti pour Québec chargé au possible; lundi le *Québec* a commencé ses voyages réguliers. A en juger par la quantité de fret qui s'offre, les actionnaires ont droit de s'attendre à de beaux dividendes. Inutile de dire que les vaisseaux ont été repeints à neuf et qu'ils restent toujours l'orgueil du St. Laurent.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 7 mai 1873.

Comme nous l'annoncions dans notre numéro de la semaine dernière, la navigation est aujourd'hui ouverte sur tout le parcours du St. Laurent. La débâcle a eu lieu au Cap Rouge le premier mai; le canal Lachine a été ouvert lundi, le 4 courant, la débâcle du détroit de Mackinac s'est effectuée le premier courant et le deux, des goélettes se frayaient un passage à travers les glaces. Quant à la navigation du côté des Etats-Unis, elle ne sera ouverte que vers le 15 du courant, temps auquel est fixé l'ouverture des canaux Erie et Oswego. Deux steamers et quatre voiliers transatlantiques sont arrivés dans notre port dimanche. Notre havre commence à présenter les scènes d'activité que l'ouverture de la navigation nous apporte tous les ans. Nous saluons avec plaisir ce changement qu'un long calme nous a fait désirer avec tant d'ardeur, car il faut l'avouer, nous n'avons vu de longtemps un hiver dont la monotonie commerciale a été plus régulière et aussi peu de transactions se conclure ou même s'entamer, particulièrement dans les mois de Mars et Avril. Avec les moyens de transporter aux différents marchés les produits de nos différentes industries, nous espérons voir disparaître la gêne qui affecte depuis trop longtemps notre marche monétaire. La récolte de grain qui, l'année dernière, est restée en forte partie entre les mains des producteurs, devra maintenant changer de main et mettre en circulation un assez fort montant d'argent, tandis que d'un autre côté les fortes sommes avancées pour l'exploitation des forêts devront rentrer à mesure que le bois arrivera sur le marché, et permettront à nos banquiers de répondre plus libéralement aux demandes de fonds qui leur seront faites. D'un autre côté, les grands travaux qui sont à la veille de commencer devront avoir l'effet de répandre beaucoup d'argent parmi les classes ouvrières. Somme toute nous pouvons dire que la perspective que nous avons devant nous est assez brillante.

Nouveautés.—Le commerce de nouveautés a été très actif depuis huit jours. Le commerce de détail a beaucoup bénéficié de l'ouverture de la navigation. La demande des marchandises de fantaisie a été particulièrement accentuée. La bonneterie a été fort occupée. L'adoucissement de la température a suscité une bonne demande pour les tissus légers. Nous n'avons aucun changement notable à signaler

dans les cours des marchandises, quoique les stocks de certains articles soient fortement diminués. Les marchands de la province de Québec ont été les principaux opérateurs pendant la semaine qui vient de s'écouler.

Laine.—Notre marché à la laine n'offre encore que peu d'activité, la tonte du printemps n'ayant pas encore été placée sur le marché. En laines étrangères les affaires ont été passablement calmes.

A Boston le marché est plus ferme et les cours se raffermissent, la hausse étant de pleinement un centin par livre sur les toisons domestiques et la laine étirée. Les manufacturiers ont opéré libéralement et on signale la conclusion de fortes transactions tant en laines étrangères qu'en laines domestiques. Les opérateurs croient que la baisse a atteint ses dernières limites et que le temps est opportun pour eux de s'approvisionner largement. Le stock de laine domestique est léger et il est encore moindre sur les autres marchés. Des opérateurs de New-York accaparent tout ce qui s'offre à la moindre concession au-dessous des cours réguliers. Les laines de choix et les laines de qualité supérieures sont plus fermes, mais celles de qualité inférieure n'offrent aucun changement dans les cours. La demande de laines étrangères a été particulièrement accentuée et on signale le placement d'un lot de choix du Cap à une des principales fabriques à une hausse sur les cotes récentes. On signale aussi le placement de quelques forts lots de Port-Phillip et de laine australienne. On cote laine domestique de l'Illinois 45 cts, Ohio 54 cts, Michigan 49 cts; Ohio et Pennsylvanie 50 cts à 56 cts; Ohio X et XX 53 cts, de l'Onest 45 cts; Californie et Orégon tonte du printemps 37½ cts; *burry* 25 cts à 27 cts; d'autonne 21 cts à 22½ cts.

Farines.—La demande pour les farines s'est ralentie après notre dernière publication, les opérateurs remettant après l'ouverture du canal l'exécution des commandes les moins pressées. Les cours ont perdu quelque peu de fermeté et dans quelques occasions les détenteurs ont dû faire une légère concession pour activer la vente qui devenait difficile. Les placements étaient sans grande importance, les acheteurs ne prenant que pour leurs besoins courants.

Pour cotes à la clôture, voir tableau de prix courants.

Grains grossiers.—Nous n'avons aucune opération importante à signaler. Le marché depuis huit jours a été calme, mais nous nous attendons à le voir se réveiller bientôt.

Graine de Mûle.—Le marché est presque complètement dépourvu de cette graine qui est en demande. On signale une hausse de 20 cts à 30 cts par minot sur celle de belle qualité, celle de qualité inférieure est entièrement négligée. On cote à la clôture \$3.40 à \$3.50 par 45 lbs.

Graine de Trèfle.—On signale le placement de plusieurs lots de bonne graine à 9½ cts, clôturant à 9¼ avec forte tendance à la hausse. Celle de qualité inférieure est invendable même à une forte concession sur le prix courant.

Graine de Lin.—Recettes nulles. Cote nominale.

Lard en baril.—Les fluctuations du marché de Chicago influent sur les cours de notre place et il est difficile de conclure des transac-

tions de quelque importance. La demande régulière est sans grande activité. On cote mess salaison 1872-73, \$19 à \$19.50; 1871-72, \$18.00, mess mince salaison 1872-73, \$17.00 à \$17.50. Nous n'avons pas connaissance de transactions en extra grime qui reste nominale à \$13.00.

Saindoux.—La demande pour le saindoux est sans grande importance. Le commerce local opère régulièrement. On cote barils 10½, tinettes 11 c. par lb.

Beurre.—Affaires calmes aux cours de la semaine dernière.

Fromage.—Demande régulière pour le commerce local. Les prix de la semaine dernière n'offrent aucun changement. Les stocks de beurre et de fromage sont très réduits et sont tout au plus suffisants pour la consommation locale.

Poisson.—Nous n'avons pas connaissance de la moindre transaction importante en poisson de quelque sorte que ce soit.

Bois de service.—Les premiers chargements de bois sont arrivés, mais on ne peut pas dire que les affaires dans cette branche soient commencées régulièrement. On s'attend à ce que dans quelques jours le marché sera mieux approvisionné et nous pensons que ceux qui auraient des achats importants à faire ne feraient pas mal d'attendre quelque temps. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la revue du marché de bois d'Albany qui paraît ailleurs dans nos colonnes. On verra que les affaires dans les Etats-Unis n'ouvrent pas avec autant d'entrain que l'année dernière.

Bois de corde.—Plusieurs vaisseaux chargés de bois de chauffage sont arrivés dans notre port et les prix ont quelque peu fléchi. Nous coterons dans notre liste de prix courants pendant l'ouverture de la navigation le bois de chauffage en débarquement et pris au port.

Cuir.—Nous n'avons pas aujourd'hui de changement important à signaler dans le commerce des cuirs qu'il faut voir dans la même position que pendant la dernière quinzaine d'avril. Les recettes, qui depuis quelques jours ont été passablement fortes augmentent continuellement le stock en disponible. Nous ne serions pas surpris de voir les cours actuels reculer assez sensiblement, tant pour activer la vente que pour réduire les stocks qui, dans quelques sortes, sont considérables.

Déchets de tanneries.—Nous signalons une demande active pour les déchets de tanneries. Les tanneurs de la campagne trouveront un débouché régulier pour ces articles en s'adressant à MM. Labelle, Auger & Cie, de cette ville.

Os et Cornes.—Demande régulière pour les os et les cornes. Les os sont particulièrement recherchés pour la fabrication du noir animal que MM. Labelle, Auger & Cie fabriquent maintenant sur une grande échelle.

Verres cassés.—La demande pour les verres cassés est sans aucune importance pour le présent, mais on a lieu de s'attendre à ce que l'établissement de fabriques qui requerront ces articles leur donnera plus d'activité.

Épicerie.—Le marché aux épicerie n'a offert aucun changement important. Le commerce de demi-gros a été occupé au possible, à tel point que les vapeurs ont été obligés de refuser une forte quantité de fret. Les marchés

d'importation n'ont été que légèrement occupées. Nous n'avons aucun changement important à signaler dans les cafés, les drogues, les produits chimiques, les huiles ou les fruits. L'huile de pétrole s'offre plus facilement. Le sel a été en bonne demande et le gros de Liverpool a commandé jusqu'à \$2.50 par sac. Quelques recettes de la campagne ont légèrement approvisionné le marché et le prix du gros a reculé à \$2.00. On cote le fin \$1.50 à \$1.60. On nous informe qu'il y a de fortes commandes sur le marché pour le sel son voile. Les thés ont été négligés. Le commerce de la ville n'achète qu'à mesure de ses besoins réguliers. Les sucres n'attirent que peu d'attention. La demande est très calme, les cours sont faibles et tendent à la baisse.

Spiritueux.—Les spiritueux domestiques ont été actifs depuis quelques jours et la demande a été égale aux recettes. Les cours n'offrent aucun changement. Les spiritueux importés s'offrent quelque peu plus facilement et les détenteurs d'eau de vie feraient des concessions pour effectuer des placements importants. Le genièvre est ferme en conséquence de la légèreté des stocks en disponible. Le marché est mal approvisionné de vins à bas prix et on a tout lieu de croire que nous verrons beaucoup d'activité à l'arrivée des navires français.

Revue du Marché de bois d'Albany.

Pour la semaine expirée, 29 Avril 1873.

Le progrès du flottage des billots sur tous les points est maintenant suivie avec beaucoup d'intérêt et du succès avec lequel il sera fait, va dépendre l'approvisionnement de bois pour la saison courante.

A en juger d'après la hauteur des eaux on peut s'attendre à voir une surabondance de billots. Les scieries en Canada et ailleurs ont commencé leurs opérations et elles seront occupées selon toute probabilité au possible de leur capacité pendant toute la saison. Sur notre marché il n'y a rien de bien saillant à signaler. Il se conclue des affaires modérées et les différentes qualités de bois en disponible auront été en grande partie écoulées avant l'ouverture des canaux.

Bois dur.—Le chêne, le frêne et le noyer noir sont activement demandés et le stock en disponible est très réduit. On signale une bonne demande pour l'étranger.

Les rapports de Chicago ne sont pas favorables. La saison est attendue. Le bois commence à arriver en assez forte quantité et les prix sont bas. Des lettres particulières nous informent que le vieux stock s'écoule "lentement et à bas prix, et qu'il y a beaucoup plus de bois à cette saison qu'on devrait s'attendre à trouver." D'après cela, la perspective n'est pas aussi brillante que l'année dernière.

Les journaux de Saginaw rapportent une vente de dix millions de pieds à des négociants d'Albany aux cours actuels du marché, et on s'attend à voir les prix du fret très élevé par suite de la demande qui existe pour des vaisseaux pour transporter du minerai et du grain. On calcule néanmoins que le tonnage des lacs est de 40,000 tonneaux au-dessus de ce qu'il était l'année dernière avant les naufrages. On serait porté à croire que cette augmentation

de tonnage devrait avoir l'effet de tenir les cours du fret à bon marché. Rien n'a encore été arrêté sur l'ouverture du canal Oswego qui n'aura probablement pas lieu avant le 15 courant, en conséquence des réparations qu'on y fait.

Les cotes des bois sont comme suit :

Pin clair par 1000 M.....	\$58 00	à	60 00
do quatrième do	55 00	à	55 00
do choisi do	48 00	à	50 00
do bon pour boites par M...	28 00	à	36 00
do commun do do...	23 00	à	25 00
do lambrissage do...	55 00	à	55 00
do Madriers, 10 pes. chaque	42	à	46
do do do rebuts, do..	30	à	32
do Planches, 10 pes. do..	28	à	32
do do do rebuts, do..	24	à	25
do do 16 pieds par M.	30 00	à	33 00
do do 12 pes. 16 pieds, do.	32 00	à	34 00
do do 12 pes. 13 do do.	30 00	à	31 00
do do 1 1/2 pes. (siding) do.	35 00	à	37 00
do do 1 1/2 pes. choisi do.	45 00	à	48 00
do do 1 1/2 pes. commun do.	25 00	à	27 00
do do 1 pc. do.	32 00	à	34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00	à	46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00	à	26 00
Epinette, planches.....	-		18
do madriers 1 1/2 p. chaque	-		23
do do 2 " "	-		26
do colombages 2x4 "	-		14
Pruche, planches "	16	à	17
do solives 4x6 "	35	à	37
do do 3x4 "	16	à	17
do colombages, 2x4 "	-		14
do madriers 2 pes. "	32	à	34
Noyer noir bon par M.....	75 00	à	85 00
do 5/8 pouces ".....	75 00	à	78 00
do 3/4 " ".....	75 00	à	80 00
Sycomore 1 " ".....	33 00	à	35 00
do 3/4 " ".....	30 00	à	32 00
Bois blanc pour clinises par M.	65 00	à	68 00
do 1 pouce et épais "	38 00	à	42 00
do 3/4 " ".....	30 00	à	40 00
Frêne bon "	38 00	à	42 00
do seconde qualité "	25 00	à	30 00
Cerisier bon "	60 00	à	70 00
do commun "	25 00	à	30 00
Merisier par M.....	25 00	à	30 00
Hêtre ".....	22 00	à	25 00
Tilleul ".....	22 00	à	30 00
Noyer tendre.....	40 00	à	45 00
Erable ".....	25 00	à	40 00
Maronnier ".....	40 00	à	45 00
Bardeaux de pin blanc 1 p. M.	8 00	à	8 25
do do 2e qualité "	6 00	à	7 00
do do extra sciés "	6 00	à	6 25
do do clair et sciés "	4 50	à	5 00
Bardeaux de pin 3e qualité "	2 50	à	3 00
do cèdre xxx "	-		5 50
do do mêlé "	4 00	à	5 00
do do No. 1 "	-		3 00
do pruche "	4 00	à	3 25
Lattes, pruche "	-		2 25
do épauette et pin "	2 50	à	2 75

L'Agriculture et les Chemins de fer de l'Ouest.

Depuis l'automne dernier, les journaux de l'Ouest sont remplis d'articles qui protestent contre les exigences des grandes compagnies de chemins de fer, pour qui, semblerait-il, les agriculteurs de l'ouest travaillent presque exclusivement. Nos voisins les américains ne sont pas gens à se laisser manger la laine sur le dos, comme on dit vulgairement, sans voir s'il n'y a pas de remède à apporter à la situation. Les agriculteurs ont donc formé des associations et il ne se passe pas de semaine que quelque comté n'ait sa convention qui se réunit pour discuter la question la plus importante du jour pour eux, le transport des céréales. Nous avons déjà publié

dans les colonnes du *Négociant* des extraits de discours des gouverneurs de l'Illinois et de l'Iowa, qui montrent l'injustice faite aux cultivateurs dans la question du transport des céréales. Nous ne pouvons mieux donner une idée de la situation à nos lecteurs qu'en donnant la parole à la *Tribune* de Chicago qui n'a cessé de traiter la question depuis la première convention des agriculteurs dans l'ouest. Voici ce qu'elle dit :

"La situation des cultivateurs de céréales et des éleveurs de bestiaux de l'Ouest ne laisse pas qu'être sérieuse. Les chemins de fer sur les quels ils doivent transporter leurs produits appartiennent à des Compagnies qui ont des Législatures sous leur dépendance dans certains Etats, et qui ne tarderont pas à s'en rendre maîtres dans quelques autres. La fusion des entreprises étroitement liées la concurrence; les Compagnies rivales qui ne sont pas encore placées sous une seule direction se sont généralement entendues pour mettre en vigueur le tarif qui bon leur semble. C'est ainsi qu'une demi-douzaine de capitalistes ont acquis le pouvoir d'élever ou d'abaisser à volonté le prix de denrées de première nécessité, et que par un changement subit dans le taux du fret, ils peuvent réaliser une fortune en un seul jour, aux dépens des classes protectrices.

On calcule que les chemins de fer prennent au fermier les trois quarts de son grain pour transporter l'autre quart sur le marché. Sur cent acres, le fermier n'en cultive que vingt-cinq pour lui; il cultive les soixante-quinze autres pour les chemins de fer.

Ce n'est pas là le seul sujet de plainte. La concurrence a encore quelque influence sur les grandes lignes de chemins de fer, et il en résulte une distinction par suite de laquelle quelques points sont favorisés tandis que d'autres sont soumis à d'intolérables exactions. On a fait des envois de Boston à Chicago, distance de 1,100 milles, pour un moindre prix que de Chicago à Barvill, qui n'est qu'à une distance de 75 milles. Le taux du transport du grain d'Ottumwa à Boston est de 73 cents par quintal, tandis que de Somonauk à Boston, sur la même route, avec 200 milles de moins à parcourir, le taux est de 33 cents. En d'autres termes, le chemin de fer de Chicago, Burlington et Quincy fait payer 19 cents au producteur pour ne pas transporter son grain sur une distance de 200 milles.

... Si l'on fait une loi sévère pour mettre un terme aux exactions des compagnies combien de temps se passera-t-il avant qu'elles envoient leurs représentants à la Législature, soit pour faire amender la loi soit pour acheter les commissaires de chemins de fer, chargés de la faire exécuter, soit encore pour donner une certaine impulsion aux cours, comme de riches corporations l'ont fait dans l'Etat de New-York? Nous ne pouvons nous dissimuler que les chemins de fer des Etats-Unis constituent une puissance dangereuse, qui menace à la fois l'industrie, le commerce, et la moralité publique; une puissance qui croît de jour en jour, et à laquelle on n'a pu opposer encore aucun digne. Le problème des chemins de fer est le grand problème de l'époque."

Détroit de Mackinac.

La navigation a été considérablement obstruée par les glaces plusieurs jours après la débâcle qui a eu lieu le 30 Avril.

Le Comité nommé à Washington pour étudier la question des routes a arrêté le plan suivant pour procéder à l'acquiescement qui embrasse six divisions :

- 1o La route des lacs et du St. Laurent.
- 2o La route du lac, du canal Erie et de la rivière Hudson.
- 3o La route de James River, canal Kanawha et rivière Ohio.
- 4o La route du canal proposé de la Baie Georgienne.
- 5o La route du Mississipi et du Golfe.
- 6o Les différentes voies ferrées de l'intérieur à la côte.

Quant à la route du St. Laurent, on étudiera les avantages que présente cette route pour le transport de l'intérieur des Etats-Unis à l'Europe; la praticabilité d'employer des voiliers ou des vapeurs sur le fleuve St. Laurent, les canaux et l'océan; les avantages commerciaux qu'offre Montréal pour le transbordement de la marchandise; les charges des canaux canadiens; le tonnage actuel et le nombre de vaisseaux employés sur cette route depuis vingt cinq ans; la valeur actuelle des produits américains exportés des Etats-Unis en Europe par cette voie; le temps probable requis par steamers ou voiliers pour se rendre des ports sur les lacs à Liverpool, des désavantages de la route provenant des glaces, des brumes et autres dangers de la navigation, de la durée de la saison de navigation avec les taux de fret et d'assurance.

Commerce de New-York en 1872.

Le *Journal of Commerce* vient de publier les tableaux comparatifs du commerce d'importations et d'exportations du port de New-York pour les diverses années écoulées depuis 1851 jusqu'à 1872 inclusivement. Voici d'abord le tableau des importations pour cette période.

1851.....	\$131,361,578
1852.....	129,849,619
1853.....	194,097,652
1854.....	181,371,472
1855.....	157,860,238
1856.....	213,556,649
1857.....	530,618,129
1858.....	152,867,067
1859.....	243,165,516
1860.....	238,260,460
1861.....	162,768,790
1862.....	174,652,317
1863.....	187,614,577
1864.....	218,125,760
1865.....	224,742,419
1866.....	306,613,184
1867.....	252,648,475
1868.....	251,193,834
1869.....	306,357,673
1870.....	315,200,022
1871.....	384,862,300
1872.....	432,106,686

Les importations de 1872 se subdivisent comme suit :

Payant des droits.....	\$369,083,458
Entrant en franchise.....	57,429,020
Espèces.....	5,994,208

Total..... \$432,106,686

Les recettes de la douane de cette ville se sont élevées à \$138,215,802.69.

Les exportations n'ont point participé au mouvement de hausse extraordinaire

qui a marqué celui des importations. Elles ont été pour ainsi dire stationnaires. Voici les chiffres :

1871.....	\$208,531,783
1872.....	308,818,339
Augmentation.....	\$ 10,288,556

Le mouvement commercial du port de New-York présente donc le résultat suivant :

Importations.....	\$432,106,686
Exportations.....	308,818,339
Total.....	\$740,925,025

Télégraphes transatlantiques.

On lit dans la *Gazette de la Bourse* :

La grande Société des télégraphes transatlantiques a émis, cette semaine, son capital de 8 millions sterling [200 millions de francs], divisé en 400,000 actions privilégiées de 10 l. st. et 400,000 actions ordinaires de même valeur nominale. Le prospectus stipule le droit pour la compagnie d'émettre des obligations pour 50 millions de francs.

La Société a pour but d'acquiescer les actions et d'absorber les entreprises de la Compagnie anglo-américaine, du câble transatlantique français et de New-York, Terre-Neuve et Londres-Télégraphe, ainsi que de réaliser le projet d'une Compagnie récemment formée pour la pose d'un câble direct de l'Angleterre aux Etats. Voilà donc un monopole en voie de se constituer. Une autre s'organise pour englober tout le réseau entre l'Angleterre et le continent.

Il est vrai que les anciennes Compagnies protestent contre l'absorption. Mais ce sont leurs administrateurs qui ont créé la grande Société, et, alors, que penser de la comédie ?

NOTE EDIT.—La transaction dont il s'agit ci a été conclue la semaine dernière.

ANGLETERRE.

Le *Moniteur des Travaux publics* dit que la question du rachat des chemins de fer de la Grande-Bretagne, par le gouvernement, fait des progrès très marqués. Elle a fait, tout récemment encore, l'objet d'une discussion très étendue à la dernière réunion de la Société de stratégie de Londres, présidée par le docteur Farr, et à laquelle assistaient la plupart des notabilités du monde des chemins de fer.

Les avantages qu'ont procurés au public la reprise par l'Etat des télégraphes qui, autrefois, étaient aux mains de l'industrie, étaient invoqués comme un argument décisif par les partisans du rachat des voies ferrées.

La richesse et la prospérité allemande.

[De la *France Financière*.]

"C'est une mauvaise espèce de richesse, dit Montesquieu (liv. XXI), qu'un tribut d'occident et qui ne dépend pas de l'industrie de la nation, du nombre de ses habitants, ni de la culture de ses terres."

Cette réflexion, de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois*, nous est revenue à la mémoire, en lisant un article de la *Frankfurter Zeitung*, que nous reproduisons.

La situation financière de l'Allemagne n'est pas décrite, on le pense bien, pour

nous. Mais ce tableau est certes une consolation, pour un cœur vraiment français, et peut nous amener à reconnaître que la richesse et la prospérité sont loin de voyager toujours côte à côte dans le même pays.

Voici ce que dit le journal allemand; nous lui donnons la première place ici, l'article mérite l'attention de nos lecteurs :

"Nous sommes enrichis d'une expérience de plus; nous savons maintenant comment un pays, ayant les caisses de son Trésor qui débordent littéralement, peut être menacé de crises, et comment les fonctionnaires publics auxquels ces trésors sont confiés, peuvent couper les vivres au commerce et à l'industrie.

"La France nous a payé maintenant les trois quarts de sa contribution de guerre, mais elle semble n'en avoir pas autant souffert que l'Allemagne, qui a encaissé les sommes énormes.

"Et cependant, rien n'a fait dévier le courant du Pactole, dont les bouches ont versé dans notre pays, tant d'or. Nous n'avons pas eu une récolte défavorable, et la balance commerciale n'a pas changé à notre désavantage; des emprunts étrangers ne sont pas venus drainer nos sources de numéraire, et cependant, à l'approche de chaque versement nouveau que nous fait la France, il régnait ici, sur nos marchés monétaires, quelque chose comme l'épouvante qui précède et accompagne une réquisition violente et insatiable.

"Le gouvernement français a donc tout au moins le mérite d'avoir su amener les circonstances à lui être complètement favorables; le commerce et l'industrie françaises reprennent leur développement tandis que notre commerce et notre industrie n'entrevoient que des crises, des pertes et des préjudices. Et que l'on ne dise pas que c'est parce que la France n'a pas de circulation de monnaie d'or; la circulation fiduciaire chez nos voisins d'outre-Rhin est loin d'égaliser le chiffre des versements qu'ils ont déjà effectués.

"Il est très probable que des moyens artificiels ont été mis en œuvre; mais, quoi qu'il en soit, la France traverse triomphalement la crise, elle gagne du temps, ses ressources peuvent se développer sans encombre, tandis que nos gouvernants adhèrent au système de laisser-aller et croient avoir tout fait lorsqu'ils ont encaissé les sommes et qu'ils ont en réserve une bonne pomme pour la soif des opérations militaires à venir. On a déjà retiré de la circulation des sommes énormes pour les immobiliser en constructions maritimes et militaires, flottes et fortifications; Dieu sait quand ces ressources rentreront dans la circulation.

"Dans de pareilles conditions, l'Allemagne ne doit s'attendre qu'à profiter, dans une bien étroite mesure, de l'affluence extraordinaire du numéraire. L'histoire est pleine de précédents pour illustrer à notre misère présente et à venir. Depuis mille ans, l'argent du monde entier afflue vers Rome, et qu'a-t-il produit là autre chose que de splendides basiliques et de somptueux palais pour le pape et ses cardinaux? Le bien-être public y est descendu à un degré plus bas que partout ailleurs. L'Espagne, qui a pillé les trésors immenses de toute une partie du monde, et qui a vu arriver dans ses ports les galions prêts à sombrer sous leurs chargements d'or, l'Espagne est actuellement le pays le plus pauvre de toute l'Europe, son administration ayant tout gaspillé, tout absorbé. Ce n'est pas l'argent lui-même qui fait la richesse et la prospérité, mais c'est exclusivement la manière dont l'argent est employé....."

... Déjà souvent nous sommes entrés dans les détails de cette situation ; c'était toujours la question des versements à faire, versements qui dépassent chaque fois les disponibilités que notre place tient en réserve, et chaque fois nous avons pu constater que, tandis que le gouvernement immobilise des sommes énormes, il est extrêmement difficile de se procurer sur notre place, même à des conditions onéreuses, le numéraire indispensable pour rencontrer les engagements.

Les affaires se réduisent alors à des réalisations forcées et nous avons pu observer de ces symptômes qui nous font frémir à l'idée de ce que cela aurait été de nous si, au lieu de recevoir l'argent de la France, nous avions eu à lui payer une rançon.

V. OVEN.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

COMPTES SIMILES. Proformas.—Facture d'achat simulée, compte de vente simulé de diverses marchandises [*proforma invoice of...*; *proforma sales of...*]. Ces comptes sont basés sur certains prix probables, et font connaître les conditions et usages pour ces marchandises, et tous les frais dont elles sont susceptibles. Ils servent de guide pour les envois et les commandes qu'on aurait l'intention de faire.

COMPTOIRS. Factoreries.—Etablissements commerciaux fondés par une nation dans divers pays lointains, particulièrement dans les Indes, pour faciliter les transactions commerciales, surtout pour les marchandises, ainsi que le grand mouvement de fonds que l'importance des affaires entraîne. On nomme aussi, dans certains cas, ces établissements *factoreries*.

Les principaux comptoirs de France sont : Sainte-Marie de Madagascar ; Mahé [sur la cote de Malabar] ; Pondichéry, Karikal [sur la cote de Coromandel] ; Yanaon [sur la cote d'Orissa] ; Chandernagor, dans le Bengale. A ces établissements, il faut joindre quelques autres point où l'on a établi des factoreries ou *loges*, comme à Mascate et à Moka, sur la cote d'Arabie ; à la Masulipatam ; à Calicut ; à Cossimbazar, Dacca, Patna [Bengale] ; à Surat, etc. — L'île de Gorée, près le Sénégal ; les îles Saint Pierre et Miquelon, près le Banc de Terre Neuve, etc.

CONCORDAT. Composition.—Traité passé entre le failli et ses créanciers, par lequel ceux-ci le tiennent quitte de tout ce qu'il leur devait, moyennant le paiement, aux échéances stipulées dans cet acte, des sommes qu'il s'engage à payer.

CONDAMNE (Navire). Ship condemned as unseaworthy.—Navire jugé hors d'état de naviger.

CONGÉ. Permit.—C'est un acte pris dans un bureau des Contributions indirectes, qui autorise le transport du vin, du cidre, de la bière, de l'eau-de-vie, etc., d'un lieu dans un autre.

CONGÉ DE NAVIRE. License; pass; passport.—C'est une permission ou *passport* délivré par l'Administration de la Douane à tout capitaine de navire, avant de sortir d'un port et de mettre à la mer. Cette pièce est indispensable, et il est d'autant plus essentiel pour le capitaine de ne pas s'en dessaisir, qu'il est de principe, admis par les nations maritimes, que tout navire rencontré en mer sans congé, peut être arrêté et emmené comme pirate.

CONNAISSEMENT. Bill of lading.—Contrat pour le transport des marchandises par mer. C'est une reconnaissance du capitai-

ne de navire, qui la signe conjointement avec les chargeurs. Le connaissement peut être fait à ordre, ou au porteur, ou à personne dénommée ; il est ordinairement en quatre exemplaires. Il contient tous les détails relatifs aux objets chargés, et le prix du fret.

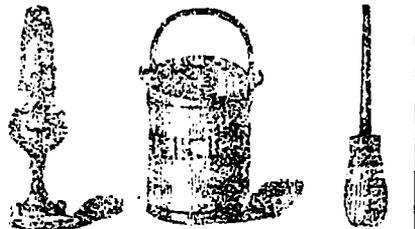
CONSERVE [de].—Se dit d'un navire qui navigue avec d'autres navires. "Il fit voile de conserve avec 4 ou cinq autres navires." [*She sailed in company with 4 or 5 other ships.*]

CONSIGNATAIRE. Consiguee.—Le négociant chargé de recevoir un navire, de la marchandise, de soigner les opérations relatives à ce navire et la vente de la marchandise, en se conformant aux instructions qui lui sont données.

CONSIGNATION. Consignment. Deposit.—Dépôt d'argent, d'effets de commerce, etc. fait à un correspondant pour en disposer suivant l'indication de celui qui a fait le dépôt—Une somme d'argent est *consignée* en Douane pour les Droits sur une marchandise dont on veut disposer, sans attendre la liquidation définitive.—Se dit aussi de l'envoi que l'on fait à une maison de commerce de marchandises pour en soigner la vente, d'un navire, etc. [*consignment*]. "Ces marchandises sont à la *consignation* de..." [*these goods are goods consigned to...*]"

CONTENTIEUX. Affairs in litigation.—On appelle contentieux tout objet sujet à litige. Par suite, on a employé ce mot pour embrasser la totalité des affaires litigieuses ; c'est ainsi que dans les grandes maisons, dans quelques administrations, on a établi un *bureau de contentieux* auquel sont renvoyées toutes les contestations.

NAZAIRE TURCOTTE
 IMPORTATEUR
D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux
 Etc., Etc., Etc.,
 QUAI DE MONT
 BASSE VILLE
QUEBEC
 8 mai et 30
 ETABLISSEMENT 1869



J. T. LETOURNEUX
 IMPORTATEUR
PEINTURES de TOUTES COULEURS
 HUILES, VERNIS,
 VITRES A VITRES MASTIC
 LAMPES PINCEAUX
 CHEMINEES FTOUPE
 COLTAR Etc., Etc.
 VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLÉES A DEMANDE.
RECETTES POUR TEINDRES, &c.
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de la
 Gruise Patente de Dessors pour Esieux.
 No. 259, Rue St. Paul, Montréal
 Enseigne de la LAMPPE, PINCEAU et BARIL de
 Peinture.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à cet service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE,
 Portland, Maine.

HAMILTON & Cie.
 IMPORTATEURS DE
Marchandises Sèches de Gout et d'Étape
 105,—Rue St. Joseph,—105
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré
MONTREAL.

N. QUINTAL
 Négociant en Epiceries, Spiritueux et Comestibles
 EN GROS
 No. 83, Rue St. Joseph
 VIS-A-VIS "CITY HOTEL."
 Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

S. CLOUTIER,
 EPICIER,
 Marchand de Vins et Liqueurs,
 EN GROS ET EN DETAIL,
 No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,
MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & Cie
 Marchands de
FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, RUE DU PORT,
MONTREAL.

132, RUE ST. JOSEPH
 A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chamboillez.

C. A. DEPOCAS
 Epiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c
 EN GROS ET EN DETAIL
MONTREAL

LA
BANQUE JACQUES-CARTIER
 AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la Banque le 1^{er} et après le 2^e July prochain.
 Les Livres de transport seront fermés du 16 au 22 MAL prochain inclusivement.
 Par ordre du Bureau,
H. COTTÉ,
 Caissier.
 Montréal, 21 avril 1873.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 8 MAI 1873.

PARLEMENT FEDERAL.

(Correspondance particulière du N.-Canadien.)

Ottawa, 6 Mai 1873.

La chambre des Communes a terminé vendredi dernier la discussion en comité du budget pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1874 et a commencé à examiner le budget supplémentaire de l'année courante et de la prochaine.

Les estimés supplémentaires pour 1873 forment un total de \$711,021.62 ainsi réparti :

Gouvernement civil.....	\$ 6,000.00
Administration de la justice.....	25,000.00
Police.....	11,000.00
Législation.....	4,500.00
Agriculture.....	2,000.00
Travaux Publics (capital).....	421,125.00
" (Revenu).....	86,000.00
Service maritime.....	5,000.00
Pénitencier.....	49,910.00
Phares.....	18,500.00
Perception du revenu.....	10,000.00
Dépenses imprévues.....	71,021.62
Total.....	\$711,021.62

Les estimés supplémentaires pour l'année prochaine forment un total de \$1,336,183.29 ainsi répartis :

Travaux Publics (revenu).....	\$ 78,843.20
Législation.....	2,800.00
Exploration géologique.....	10,000.00
Hôpitaux de marine.....	1,500.00
Pensions.....	298.00
Travaux Publics (capital).....	889,000.00
" (Revenu).....	387,343.29
Service maritime.....	11,350.00
Phares.....	8,750.00
Indiens.....	8,500.00
Divers.....	6,642.00
Perception du revenu.....	10,000.00
Total.....	\$1,336,183.29

Cette somme ne comprend pas néanmoins tout ce que sera le budget supplémentaire de l'année prochaine, car il vient d'être introduit en Parlement plusieurs mesures qui nécessiteront une addition considérable aux dépenses annuelles du pays. Ainsi le gouvernement a introduit des résolutions qui consacrent \$82,500 à l'augmentation des salaires des divers employés publics, augmentant de \$2,000 le salaire des lieutenants-gouverneurs, de \$1,000 celui des juges et de \$400 l'indemnité des membres. Ces diverses propositions entraîneront une dépense annuelle extraordinaire d'environ \$195,000.

D'un autre côté, le gouvernement propose d'accorder au Nouveau-Brunswick

\$150,000 par année comme compensation de l'abandon du privilège d'imposer une taxe sur le bois de service exporté par la rivière St. Jean. Une autre résolution a été introduite par laquelle tout l'excédant de la dette du Canada qui devait être soldé par les provinces d'Ontario et de Québec, est mis à la charge de la Puisseance, tandis qu'une compensation adéquate est accordée aux autres parties de la confédération. La part de dette attribuée à Ontario et Québec en vertu de l'Acte de Confédération est de \$10,500,000.00.

La compensation aux autres provinces sera d'environ \$3,500,000 en sorte que nous aurons une addition à la dette publique de \$14,000,000 qui, à 5 p. 100, exigera un intérêt annuel de \$700,000. En additionnant ces diverses sommes nous avons :

Augmentation de traitements.....	\$ 195,000
Nouveau Brunswick.....	150,000
Intérêt dettes provinciales.....	700,000

Total..... \$1,045,000

Comme budget supplémentaire probable avant la fin de la session.

En ajoutant ces.....	\$1,045,000
Au premier budget supplémentaire de.....	1,336,183

Nous avons un total de..... \$2,381,183

Le budget régulier de l'année expirant le 1er juillet 1874 étant de \$31,008,423.92 nous avons donc la perspective d'une dépense totale de \$33,389,606.92.

Le rapport présenté par le comité des lois expirantes, recommandant de ne point continuer l'Acte de Faillite 1869 qui expire le 30 juin prochain, a créé une sensation considérable dans le pays qui s'est traduite immédiatement par l'arrivée dans la capitale de requêtes et de députations venant demander la continuation de cette loi pour une année au moins, en attendant qu'il soit remplacé ou amendé.

M. Palmer, député de St. Jean, N. B. a introduit un bill pour continuer l'acte et la rendre perpétuel. Mais il est impossible que cette mesure passe durant cette session ni dans sa forme actuelle. Je crois qu'une majorité considérable de la chambre désire qu'il existe une loi de Banqueroute, mais beaucoup désirent des amendements ou une législation toute nouvelle. Samedi l'Hon. M. Holton a introduit une résolution continuant la loi actuelle jusqu'au 1 Mars 1874.

Si je ne me trompe, c'est ce que demandait la députation de la Chambre de Commerce.

Après une longue discussion à laquelle prirent part MM. Holton, Dorion, Colby, Langlois, Blake, Mathieu, etc., cette motion fut agréée par 22 voix de majorité sur la division suivante :

Pour : MM. Almon, Anglin, Archibald, Beaubien, Benoit, Bergin, Blain, Blanchet, Bodwell, Bonrassa, Brouse, Burpee [Sunbury], Cameron, J. H. Campbell, Carling, Cartwright, Casey, Charlton, Chisholm, Cockburn, Costigan, Cutler, Daly, DeCosmos, De St. George, Dewdney, Donl, Dugas, Farrow, Findlay, Fleming, Fletcher, Forbes, Geoffrion, Gibbs, Gibson, Grant, Haggart, Higinbotham, Holton, Horton, Jones, Kirkpatrick, Laccerte, Langevin, Sir J. A. MacDonald, MacDonald [Antigonish], MacDonald [Cap. Breton], MacKay, MacKenzie, Masson, Merritt, Metcalfe, Moffatt, Oliver, Palmer, Patterson, Pickard, Pozer, Robitaille, Ross [Champlain], Ross [Wellington], Ryan, Smith [Peel], Smith [Westmoreland], Tilley, Tobin, Tourangeau, Tremblay, Wallace [Norfolk], Wilkes, Witton, Wood et Young [Waterloo].—76.

Contre :—MM. Archambault, Baby, Bain, Baker, Beaty, Bellerose, Brown, Cameron [Huron], Carter, Casgrain, Cauchon, Colby, Currier, DeLorme, Dorion [Napierville], Dormer, Edgar, Fiset, Fortin, Fournier, Galbraith, Gaudet, Gendron, Glass, Grover, Joly, Koeler, Landerkin, Langlois, Lewis, Mailloux, Mathieu, McAdam, Mitchell, Morrison, Oliver, Piquet, Pelletier, Pinsonnault, Pope, Rochester, Ryndal, Scatcherd, Shibley, Staples, Taschereau, Thompson [Haldimand], Trow, Wallace [Albert], Webb, White [Halton], White [Hastings].—54.

Comme vous voyez le commerce garde pour un an encore qu'il possède le moyen prompt quoique coûteux, de régler les affaires de leurs débiteurs insolubles.

Malgré quelques doutes élevés sur le pouvoir du Parlement de passer ce bill le projet de loi de l'Hon. M. Tupper pourvoyant à la nomination d'inspecteurs du gaz a été adopté par la Chambre des Communes.

Il ordonne que dans toute cité, ville, village et localité où il est fait du gaz pour vendre, il y aura un ou plusieurs inspecteurs nommés par le gouvernement qui auront la garde des étalons d'épreuve et de mesures et de tous les appareils nécessaires pour étamper et vérifier les gazomètres, éprouver la parété du gaz, et lorsqu'ils les trouveront de dimensions et de qualités voulues, ils en délivreront un certificat en bonne et due forme.

Les inspecteurs des poids et mesures pourront agir comme inspecteurs du gaz et ils recevront le salaire qui sera fixé par le gouvernement et voté par les chambres.

Ils prêteront serment. Ils feront vérifier leurs étalons et leurs appareils tous les deux ans. Tout gazomètre avant d'être posé devra être étamé et vérifié. La vérification devra être faite de cinq en cinq ans.

Les contraventions à cet acte sont frappées de pénalités très sévères. Voici deux des clauses qui intéresseront le plus les consommateurs de gaz :

2. A compter de la date fixée par la proclamation qui sera émise en vertu du présent acte, le seul étalon ou une seule mesure pour le débit du gaz au moyen du gazomètre sera le pied cube contenant 62.321 livres avoir du poids d'eau distillée, pesée à l'air libre à la température de soixante-deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces, sauf ce qui se rattache aux contrats faits avant la passation du présent acte et dans lesquels une autre unité de mesure est adoptée, contrats dans lesquels s'ils sont renouvelés, on devra adopter l'unité de mesure ci-haut prescrite.

15. La quantité des bees auxquelles chaque gazomètre ainsi vérifié et éprouvé doit fournir le gaz sera marquée sur tout gazomètre, chaque bee étant compté pour une consommation de cinq pieds cubes de gaz par heure, soumis à une pression égale à celle d'une colonne d'eau de cinq dixièmes de pouce de hauteur.

Cette mesure aura sans doute un bon résultat, surtout dans les grandes villes comme Montréal où les consommateurs ont tant à se plaindre de la qualité du gaz fourni et des prix exorbitants chargés par la compagnie et qui faisaient dire à quelqu'un " que le prix du gaz s'élevait à mesure que la qualité et la quantité de l'article s'abaissaient. "

M. Ryan, député de Montréal-centre a introduit un bill incorporant la compagnie manufacturière de papier du Canada. Le capital est fixé à \$500,000 ; mais il pourra être porté à \$1,000,000 si la majorité des actionnaires le désirent. Les actions seront de \$100. Le siège principal d'officiers est à Montréal ; mais la compagnie pourra établir des succursales dans n'importe quelle partie du Canada. Son but est de fabriquer et de vendre du papier et autres fournitures d'imprimerie.

Les directeurs provisoires sont MM. William Angus, Andrew Allan, D. J. Bannatyne, D. A. Smith, Thomas Logan, Robert Muir et John MacFarlane. La compagnie entrera en opération dès que tout le capital aura été souscrit et 10 p. 100 versés.

Si je ne me trompe, il s'agirait d'acquiescer les moulins et le stock de MM. Angus, Logan et Cie, d'augmenter considérablement ses opérations et d'étendre des ramifications dans toutes les parties du Canada.

M. Beaubien a introduit un bill pour incorporer la compagnie du Labrador.

Les directeurs sont Sir Hugh Allan, MM. Andrew Allan, G. A. Drummond, John Redpath, A. Darnistown et l'Hon. J. O. Beaubien. Capital \$100,000 divisé en 1,000 actions de \$100.

Les clauses suivantes font connaître le but de la compagnie et les pouvoirs qu'elle réclame :

3. La compagnie pourra poursuivre toutes les opérations jugées nécessaires au développement des ressources de ces étendues de terrains au point de vue de l'agriculture, les forêts, des pêcheries, des gisements d'or, d'argent, de cuivre, de fer et d'autres métaux ou minéraux, et du charbon, de la tourbe, de la plombagine et des salines, de la marne coquillière, de l'ouverture et de l'exploitation des carrières d'ardoise, pierre à chaux, grès, pierres meulières, marbre, ou d'autres minéraux ou substances minérales économiques, et laver, apprêter, fondre et préparer et fabriquer de toute autre manière ces articles pour la vente.

4. La compagnie aura le pouvoir de construire des lignes télégraphiques, aussi de poser un câble sous-marin, des dites étendues de terrains à quelque point ou points sur la côte sud du fleuve ou Golfe St. Laurent, pour là se relier au réseau télégraphique de la terre ferme ; et aussi, si la chose est jugée à propos, de construire une ligne télégraphique depuis les dites étendues de terrains jusqu'à Québec ; et elle aura le pouvoir, sur les dites étendues de terrains qu'elle pourra acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par cet acte, d'améliorer les havres, d'ériger des quais, barrages, écluses et autres travaux hydrauliques pour l'avantage du commerce maritime ou pour les manufactures, et de prélever tels droits et péages sur les travaux ci-dessus mentionnés qui seront fixés par règlements sujets à l'approbation du Gouverneur en Conseil.

5. Il sera loisible à la compagnie de poursuivre le commerce et le négoce en général, et de posséder, louer, nolisier, naviguer et vendre des bateaux à vapeur et des voiliers pour le transport du fret et des passagers à destination et venant des dites étendues de terrains qu'elle pourra acquérir et de ports Canadiens et autres ports.

L'Hon. M. Tilley, ministre des finances, a donné avis des résolutions suivantes relatives au port de Québec et qui sont le résultat d'un compromis entre les divers intérêts opposés :

1. Résolu, qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à ordonner l'émission de débetures, portant intérêt aux taux de cinq pour cent, au montant de la somme de \$1,200,000 en faveur de la commission du havre de Québec, à être employée comme suit :

[1] \$700,000 devant être appliquées à l'achat des effets publics devenus dus, émis par les commissaires, le montant à payer pour cet objet aux porteurs actuels devant être celui payé par chacun d'eux, respectivement, n'excédant pas le pair, et ce montant devant être prouvé à la satisfaction du Bureau du Trésor, et les paiements devant se faire sur l'ordre du dit Bureau.

[2] Les autres débetures au montant de \$500,000 devant être émises de temps à autre pour faire face aux paiements à faire pour les améliorations au dit havre, ces améliorations ayant, au préalable, été sanctionnées par le gouverneur en conseil,

sur le rapport collectif du ministre de la Marine et des Pêcheries et du Ministre des Travaux Publics.

2. Résolu, Que sur l'émission des dites débetures par le gouvernement pour aucun des objets susdits, ou le paiement de toutes sommes pour laquelle des débetures pour un semblable montant pourraient être émises, les commissaires du dit havre déposeront entre les mains du receveur général leurs propres bons portant intérêt au taux de cinq pour cent pour le fonds d'amortissement, pour le même montant ; le compte du fonds d'amortissement ainsi établi devant être tenu par le receveur général comme étant un compte spécial, et l'intérêt, au taux de cinq pour cent par année, devant être alloué sur tous montants reçus pour ce fonds, ou les placements de ces montants devant être faits de temps à autre en effets publics approuvés par le ministre des finances.

3. Résolu, Qu'il est expédient de décréter que si en aucun temps le revenu des commissaires du dit havre est insuffisant, après le paiement de leurs dépenses courantes pour l'entretien et les réparations, pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement susdit au gouvernement, le gouverneur en conseil pourra augmenter les droits de havre alors payables de manière à permettre aux commissaires de payer l'intérêt et le fonds d'amortissement susdits.

Notre Journal.

Le *Négociant Canadien* est devenu décidément trop petit pour l'abondance de matières que nous avons constamment en main, aussi songeons-nous à l'agrandir, si le commerce nous continue ses faveurs. Nous sommes obligés de remettre à plus tard la publication de plusieurs articles que nous aurions voulu faire paraître plus tôt.

Banque Jacques Cartier.

Un dividende de quatre par cent sur le capital payé a été déclaré par cette banque pour le semestre courant et sera payable le et après le 2 Juin prochain.

Annonces nouvelles et anciennes.

Nous attirons l'attention spéciale du Commerce de la Campagne sur les annonces qui paraissent dans notre journal. Les maisons commerciales qui patronnent le *Négociant Canadien* sont de la plus haute respectabilité et occupent une position élevée dans le commerce de Montréal. Les marchands de la campagne consulteraient leurs intérêts en faisant une visite à ces maisons avant de faire leurs achats.

Commerce de bois.

Nous avons reçu trop tard pour notre publication de ce jour la revue du marché de bois de MM. Carbray et Routh qui paraîtra dans notre prochain numéro.

CANAUX.

Le canal Lachine a été ouvert le 5 courant. Le canal d'Oswego et le canal Erie seront ouverts le 15.

"The Paper Trade Journal."

Nous avons reçu depuis quelque temps un excellent journal hebdomadaire, l'organe du commerce de papier qui porte le titre ci-dessus et qui se publie à New-York sous la direction de M. Chas. F. Wingate et dont M. Howard Lockwood est propriétaire.

Le commerce de papier a acquis une telle importance depuis quelques années que la publication de ce journal est devenue une nécessité. Le *Paper Trade Journal* est rempli d'une foule d'excellentes informations sur le commerce de papier, sa fabrication, les nouvelles inventions etc. On y trouve aussi le prix courant des matériaux qui entrent dans la confection des papiers de toutes sortes. Nous recommandons spécialement ce journal aux personnes engagées dans cette branche de commerce, aux fabricants et aux imprimeurs, et nous espérons que l'éditeur rencontrera l'encouragement qu'il mérite.

L'abonnement n'est que de \$2 50 par année. Les communications doivent être adressées au propriétaire No. 14, Park Place, New-York.

Massacre stupide de veaux marins.

Un de nos amis engagés dans le commerce d'huile et de poisson et qui possède un comptoir important à Terre-neuve a bien voulu nous permettre de faire l'extrait suivant d'une lettre qui lui était adressée.

"Il y a un côté noir et de malheureux auguré dans l'œuvre de destruction d'une des principales richesses de la mer, je veux parler du système d'anéantissement qui se poursuit dans la chasse aux loups marins. On estime qu'un poids égal à 50,000 loups marins a été perdu par la destruction de jeunes veaux marins qui sont tués presque qu'on naissant, conséquences du départ avant la saison propre des vaisseaux qui vont à la chasse. Des milliers de femelles sont tuées avant de mettre bas leurs petits et même en les allaitant bas. C'est un spectacle pitoyable d'entendre les vagissements des petits veaux [?] qui cherchent leurs mères, qui sont tombés sous les coups des chasseurs, pour avoir la nourriture qu'ils ne peuvent trouver. Il y a maintenant un bill devant la législature de Terre-neuve dont le but est d'empêcher le départ des vaisseaux pour la chasse aux loups marins avant une certaine date et de passer tels règlements qui devront mettre fin au système barbare et stupide qui existe actuellement et dont la conséquence sera l'anéantissement complet des loups marins, qui sont une source immense de richesse pour cette partie du pays."

[?] NOTE.—Les vagissements des petits

veaux marins ressemblent aux vagissements de petits enfants au point qu'une personne inhabituée à la chasse s'y tromperait si elle n'avait sous les yeux le spectacle qui s'offre lorsque la boucherie se poursuit.

Employés dans les Moulins à Papier, etc.

Les statistiques suivantes empruntées au dernier recensement des Etats-Unis font voir le nombre d'employés dans chacune des principales industries qui se rattachent à la fabrication du papier, publications, etc., etc.

	Publication.		
	Femmes.	Hommes.	Total.
Livres et papeterie.	55	3,337	3,382
Journaux et revues.	21	1,431	1,452
Marchands de livres et éditeurs.	2,729	8,375	11,104
Fabricants de cartes et de papier de fantaisie.	221	118	339
Éditeurs, livres, cartes géographiques etc.	...	1,577	1,577
Totaux	3,026	12,838	15,864

Impression.			
Fabricants d'encre.	3	75	78
Imprimeurs.	1,495	38,365	39,860
Dessinateurs.	5	232	237
Stereotypistes.	4	229	233
Fondeurs de caractères.	93	536	629
Die sinkers, etc.	2	475	477
Totaux	1,602	40,042	41,644

Papier.			
Employés dans les moulins à papier.	3,884	8,585	12,469
do de à tapisserie.	19	2,471	2,490
Marchands de chiffons.	100	336	436
Totaux	4,003	11,392	15,395

Récapitulation.	
Publication.	15,864
Impression.	41,644
Fabricants de papier.	15,395
Grand total.	72,903

Age et Sexe.		
L'âge et le sexe des employés dans les moulins à papier sont comme suit :		
Age.	Hommes.	Femmes.
10 à 15 ans.	415	285
16 à 39 "	7,901	3,562
60 et au dessus.	209	37
Total	8,523	3,884

Nationalité.	
Etats-Unis.	8,202
Irlande.	2,322
Angleterre.	507
Allemagne.	759
Ecosse.	299
Canada.	245
Suède et Norvège.	53
France.	22
Europe méridionale.	34
do Septentrionale.	18
Chine et Japon.	10
Inconnus.	4

PILOTAGE.

La correspondance suivante a été adressée à l'Hon. P. Mitchell par le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal :

Bureau de la Chambre de Commerce.
Montréal, 3 Avril 1873.
Honorable Peter Mitchell,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.
Monsieur,

Le conseil de cette Chambre, à son assemblée de mardi dernier, s'est occupé de la question des changements dans les lois actuelles qui concernent le pilotage. Le résultat de ses délibérations est compris dans les paragraphes ci-dessous de cette correspondance, et j'ai instruction d'attirer votre attention aux vues que le conseil de la Chambre entretient sur cette question, dans l'espoir que vous les prendrez en votre sérieuse considération tel que leur importance comporte.

1^o Le Conseil est d'opinion que le but du changement proposé dans les lois actuelles qui concernent le pilotage est d'atteindre la perfection du service qui devra être rémunéré libéralement, laquelle rémunération sera accordée avec plaisir. Le Conseil est d'opinion que le perfectionnement du système ne peut être atteint que par la compétition entre les pilotes et non autrement.

2^o Que le système de division des profits sur un pied d'égalité est non seulement préjudiciable, mais très pernicieux pour établir la compétition en ce qui concerne les pilotes habiles et industrieux, et que l'élection du Comité des Pilotes exclusivement parmi eux rencontre de sérieuses objections.

3^o Qu'il est tout à fait injuste qu'un vaisseau sous voile n'acquiesce pas un droit de pilotage plus élevé qu'un vaisseau remorqué et

4^o Que si les suggestions ci-dessus ne peuvent être introduites dans le nouveau bill qui est actuellement devant le parlement, il est inutile de faire des changements à la loi actuelle.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur,
W. J. PATTERSON,
Secrétaire.

Bureau de la Chambre de Commerce.
Montréal, 30 Avril 1873.

Honorable Peter Mitchell,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.
Monsieur,

J'ai instruction du Conseil de cette Chambre de vous informer qu'elle n'a pas reçu de copie du Bill des Pilotes, mais qu'elle a été informée que ce bill qui a déjà été placé ou est à la veille de l'être devant le Parlement comporte de sérieuses objections, telles que mentionnées dans la lettre que j'ai eue l'honneur de vous adresser le 3 courant.

Tout en referant respectueusement aux vues exprimées dans cette lettre, je dois vous remarquer que le Conseil est toujours de l'opinion que si la loi actuelle qui concerne le pilotage ne peut être améliorée au bénéfice du commerce du pays, il vaudrait mieux qu'on n'y fit pas de changement, plus particulièrement en rendant le bill plus onéreux et plus oppressif dans le seul but de gratifier les pilotes. Le conseil croit que l'expression de cette opinion est le fidèle écho des sentiments des négociants intelligents de la Puissance,

L'action de continuer le système de pilotage qui existait avant la Confédération comme institution locale est simplement d'élever en dignité par la sanction de la législature, des arrangements qui rencontrent la plus entière objection et dont le but, pour ainsi dire, le commerce d'importation et d'exportation au contrôle de quelques égoïstes qui se sont ligués dans un but d'intérêt personnel et qui devraient plutôt être gouvernés et restreints par les lois du pays que laissés à leur propre arbitraire.

Le Conseil ose espérer que tout en protestant respectueusement et énergiquement contre une législation aussi arriérée que celle qui est proposée par le dit Bill concernant le pilotage politique qui paraît être diamétralement opposée à celle qu'a suivie votre département en facilitant la navigation du fleuve et du golfe St. Laurent, — vous ferez entrer dans le bill l'amendement tel que suggère par cette Chambre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, W. J. PATTERSON, Secrétaire.

MARCHE MONÉTAIRE.

Le marché tranquille. Les parts de banque ont été assez actives et il s'est fait des transactions aux prix suivants :

Table with columns: STOCKS, Ache-teurs, Ven-deurs, Transac-tions. Lists various banks and financial institutions with their respective prices and transaction status.

Table with columns: Change, Banque de Londres, Travaux, etc. Lists exchange rates for various banks and locations.

Greenbacks, 86.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table listing various metal and iron products such as 'Acier fondu', 'Antimoine', 'Balances de comptoir', etc., with their prices and specifications.

Table listing various mining and industrial supplies such as 'Fusée de Mine', 'Fer blanc par caisse', 'Machines à tordre le linge', etc., with their prices and specifications.

Grains—

Blé de Prin..... par 60 lbs.....	Nominal
do Blanc d'hiver do	do
do Rouge d'hiver do	do
do Milwaukee No.1 do	nominal
do do No.2 do	do
do Chicago No.1 do	do
do do No.2 do	do
Pois..... par 66 lbs.....	80 .. 0 85
Maïs..... par 56 lbs.....	57 1/2 .. 57 1/2
Avoine..... par 32 lbs.....	30 .. 31
Graine de Lin..... par 60 lbs.....	manque
do Mil..... par 45 lbs.....	3 25 .. 3 40
do Trèfle..... par 0 2

Houblon—

Récolte 1871..... par lb.....	Manque
do 1872..... do	10 .. 20

Huiles—

De Baleine brute..... par gallon.....	Manque
De Lin domestique crue do	77 1/2 .. 80
do do bouillie do	82 1/2 .. 85
do étrangère crue do	80 .. 82 1/2
do do bouillie do	85 .. 87 1/2
De Lard Extr..... do	Manque
do No 1..... do	75 .. 85
do No 2..... do	80 .. 80
De loup marin raffiné..... do	62 1/2 .. 65
do blanche ord do	Manque
do paille..... do	50 .. 52 1/2
do brune..... do	Manque
D'olive de botte en fut do	1 75 .. 1 80
do commune..... do	1 0 1/2 .. 1 10
do bouche-lac galup do
do en bouteille..... par caisse.....	2 60 .. 2 75
do 1/2 bout..... do	3 40 .. 3 50
do Barionel Guestler do	0 00 .. 0 00
do 1/2 bout..... do	7 50 .. 8 00
do 1/2 bout..... do	8 50 .. 9 00
do Puget Bout..... do	5 50 .. 5 75
do 1/2 do	6 50 .. 6 75
do Possel Bout..... do	2 00 .. 2 70
do 1/2 do	3 40 .. 3 50
do Plagniol Bout..... do	2 50 .. 3 00
do 1/2 do	3 50 .. 3 60
De morue..... par gallon.....	55 .. 57
De palme..... par lb.....	14 .. 10
De Castor..... par lb.....	13 .. 11
Vegetale..... par gallon.....	80 .. 85

Laine—

Lavée du Canada..... par lb..... 40
Etrée do	35 .. 40
Commune do	25 .. 35
Noire do	25 .. 30

Magenta—

En bocaux..... par lb..... 4 00
----------------------------	------------

Marinades—

Cross et Blackwell..... par douz.....	2 60 à 2 70
Joyce..... do	2 00 .. 2 10
Thin..... do	2 60 .. 2 10
Pigot..... do	Manque

Mastique—

Anglais..... par 100 lbs.....	Manque
Domestique..... do	5 00 .. 4 00

Melasse—

Barbade..... par gallon.....	40 à 42
Centrifuge..... do	19 .. 22
Cuba..... do	25 .. 30
Demerara..... do	30 .. 33
Moscovide..... do	25 1/2 .. 24
Nouvelle-Orléans..... do	Manque
Porto-Rico..... do	Manque
Sugar House..... do	19 .. 20

Mine de plomb—

Dôme..... par grosse.....	2 00 .. 2 10
Anglaise..... par lb.....	5 .. 7
Pétrole raffinée..... par gallon.....	35 1/2 .. 42

Produits chimiques, &c., &c.

Alun..... par 100 lbs.....	2 50 à 60
Bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.....	6 00 .. 6 25
Bleaching powder..... par 100 lbs.....	3 75 .. 4 00
Borax..... do	27 .. 30
Campfire..... par lb.....	45 .. 50
Carb. d'ammoniaque..... do	22 1/2 .. 25
Cochénille..... do	80 .. 100
Couperose..... par 100 lbs.....	1 30 .. 1 25
Crème de Tartre, cristaux par lb.....	3 40 .. 3 20
do moulu..... do	4 00 .. 4 25
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.....	4 00 .. 4 25
Extrait de Bois de Camp-cho.....	9 1/2 .. 10
do 2-lbs..... do 10
do 1-lb..... do 11
do 1/2-lb..... do 12
do 1/4-lb..... do 11
do Assort..... do 13 1/2
Fleur de soufre..... par 100 lbs.....	3 25 .. 3 50
Garnure hollandaise..... par lb.....	15 .. 16
do française..... do	10 .. 12
Gomme Arabique en lots..... do	25 .. 35
do triée..... do	40 .. 50
do Sheliac..... do	45 .. 55
Indigo de Madras..... do	65 .. 75
do Mamille..... do	55 .. 65
Laque à teindre..... do	30 .. 35
Noir de fumée..... do	6 1/2 .. 7 1/2
Noix de Galle..... do	27 1/2 .. 32 1/2
Pâte de Régisse de Québec..... do	15 .. 20
do Sicile..... do	15 .. 18

el Epsom..... par 100 lbs.....	2 00 .. 2 50
Soude caustiqué..... do	5 75 .. 5 80
Soude en Canon..... do	2 75 .. 3 00
Senné..... par lb.....	25 .. 30
Sel de Soude..... par 100 lbs.....	2 25 .. 2 50
Salpêtre..... par baril.....	10 50 .. 11 50
Sardines à l'huile, boîte chaque.....	16 1/2 .. 17 1/2
do do do	20 .. 25
do do do	manquent
Sagon, perlé par lb.....	6 1/2 .. 6 1/2
Sauces assorties..... par douz.....	1 50 .. 3 25

Savon—

Savon commun..... par boîte 60 lbs.....	1 40
do brun ordinaire..... par lb.....	0 01
do "marque de la couronne"..... do	0 05
do blanc..... do	0 05
do toilette..... par douz.....	0 30 .. 0 75

Sel—

Gros de Liverpool..... par sac.....	Manque
Fin..... do	do
Factory Filled..... par douz.....	1 25 .. 1 30
Fin de table..... do	35 .. 40
D'Hyères..... par minot.....	1 40 .. 1 50
De Godelsch..... par sac.....	1 40 .. 1 50

Sucres—

Centrifuge..... par lb.....	9 .. 9 1/2
Moscovide..... do	9 .. 9 1/2
de Cuba..... do	8 1/2 .. 9
Demerara..... do	Manque
Porto Rico..... do	9 .. 9 1/2
Raffiné Ecossais..... do	9 .. 9 1/2
do Anglais blanc..... do	manque
do en morceaux..... do	12 .. 12 1/2
Sucre jaune, No. 2.....	do
do No. 3.....	do
do No. 4.....	do
Sucre blanc raffiné A..... par lb.....	0 11 1/2
do "casse"..... do	0 12
do "en poudre"..... do	0 12
do "pour confiseur"..... do	0 13 1/2

Tabac, manufacture

Fancy Brigt..... par lb.....	0 18 .. 0 56
Bright..... do	0 30 .. 0 40
Malogany..... do	0 17 1/2 .. 0 28
Bright..... do	0 17 .. 0 30
Noir à chiquer, sucré..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Marin..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Victoria..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Petit favori..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Diamant..... do	0 00 .. 0 19 1/2
Prince de Galles Nos. 1 et 2.....	0 16 1/2 .. 0 18 1/2
do Nos. 3, 4 et 4.....	0 14 1/2 .. 0 15 1/2
Américain en feuille.....	Manque
Canadien..... do	0 7 .. 7 1/2

The—

Gunpowder..... par lb.....	0 80 .. 0 90
Extra fin à choix..... do	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 60 .. 0 70

Impérial—

Extra fin à choix.....	0 75 .. 0 80
Bon ordinaire à bon.....	0 60 .. 0 70
Commun à bon.....	0 40 .. 0 50

Young Hyson—

Extra fin à choix.....	0 80 .. 0 90
Bon ordinaire à bon.....	0 70 .. 0 75
Commun à bon.....	0 35 .. 0 60

Hyson—

Extra fin à choix.....	0 60 .. 0 70
Bon ordinaire à bon.....	0 45 .. 0 55
Commun à bon.....	0 26 .. 0 40

Japonais—

Extra fin à choix.....	0 60 .. 0 65
Bon ordinaire à bon.....	0 50 .. 0 55
Commun à bon.....	0 27 1/2 .. 0 40

Twankey—

Bon ordinaire à bon.....	0 25 .. 0 30
Commun à bon.....	0 25 .. 0 30

Souchong et Congou—

Extra fin à choix.....	0 65 .. 0 70 1/2
Bon ordinaire à bon.....	0 55 .. 0 60 1/2
Commun à bon.....	0 40 .. 0 50

Oolong—

Extra fin à choix.....	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon.....	0 65 .. 0 70
Commun à bon.....	0 40 .. 0 50

Vitres—

Allemande par 50 pieds.....	3 00
6 1/2 7 1/2 8 1/2 9 1/2 10 1/2 11 1/2 12 1/2 13 1/2 14.....	3 2 1/2
15 1/2 21.....	3 50

Spritueux, Vins, &c.

Bière—

Allsopp bouteilles..... par douz.....	2 40 .. 2 60
Bass..... do	1 50 .. 1 70
Bass..... do	1 45 .. 1 60
Jeffrey..... do	2 45 .. 2 60
do	1 60 .. 1 75
W. Younger et Cie, bouteilles.....	2 45 .. 2 60
do	1 50 .. 1 60

Eau-de-Vie—

Giraud frère..... par gallon.....	Manque
do..... do	5 50 .. 6 00
Chinoupin..... par gallon.....	2 10 .. 2 25
do..... do	7 00 .. 12 00
Biscuit, Dubouché et Cie par gallon.....	1 00 .. 2 60
do..... do	6 00 .. 8 25
Hennessy et Cie..... par gallon.....	2 15 .. 2 25
do..... do	7 75 .. 8 00
Martell..... gallon.....	2 10 .. 2 25
do..... do	7 75 .. 8 00

Jules Robin et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 20
do..... caisse.....	7 00 .. 7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.....	1 80 .. 2 00
do..... caisse.....	6 50 .. 7 00
Coran et Cie..... par gallon.....	Manque
do..... caisse.....	6 00 .. 6 50
Pinet, Castillon et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
do..... caisse.....	7 00 .. 7 50

Central Vineyard Proprietors.

par gallon.....	2 00 .. 2 10
Old Vineyard Proprietors.....	2 00 .. 2 10
Renault..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
do..... caisse.....	7 00 .. 7 75
Gerin..... par gallon.....	1 90 .. 2 40
do..... caisse.....	6 50 .. 10 00

Genièvre—

Boll and Dunlop..... par gallon.....	1 42 1/2 .. 1 45
DeKuyper..... do	1 45 .. 1 50 1/2
Houtman..... do	1 40 .. 1 42 1/2
Henneker..... do	1 40 .. 1 42 1/2
Key Brand..... do	1 40 .. 1 42
Beuker..... do	manque
Linenbrink..... do	do

Caisnes Rouge—

Boll et Dunlop..... par caisse.....	6 75
DeKuyper..... do	8 80 .. 7 00
Houtman..... do	8 50 .. 8 60
Henneker..... do	manque
Key Brand..... do	6 50 .. 6 60
Beuker..... do	Manque
Linenbrink..... do	do

Caisnes Vertes—

Boll et Dunlop.....	3 50 .. 3 60
DeKuyper.....	8 50 .. 4 00
Houtman.....	2 40 .. 3 75
Henneker.....	8 60 .. 8 75
Key Brand.....	3 50 .. 3 75
Beuker.....	manque

Caisnes Jaunes—

Key Brand.....	6 75 .. 7 00
----------------	--------------

Caisnes Bleues—

Key Brand.....	4 00 .. 4 25
----------------	--------------

Old Ton—

Booth..... par caisse.....	5 75 .. 6 00
Bernard..... do	5 25 .. 5 50
Flett..... do	4 50 .. 4 75

Whisky Ecossais—

Ramsay..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
do..... caisse.....	5 50 .. 6 00
Bullock, Laid & Cie..... par gallon.....	2 85 .. 2 00
do..... caisse.....	4 50 .. 5 00
Stewart..... par gallon.....	1 70 .. 1 80
do..... caisse.....	4 00 .. 4 50

Whisky Irlandais—

Cork Distillery..... par gallon.....	2 00 .. 2 20
Dunville..... do	2 00 .. 2 10
do..... caisse.....	5 75 .. 6 00

Whisky de Seigle—

En douane..... 82
Acquitté..... 80

Rhum—

Jamaïque..... par gallon.....	1 90 .. 2 10
Demerara..... do	1 70 .. 1 80
Cuba..... do	1 60 .. 1 70

Vins Xeres—

Valette..... par gallon.....	0 65 .. 0 80
Paul Emile Thomas..... do	0 75 .. 1 00
Montillo..... do	0 80 .. 1 00
Lacave..... do	0 90 .. 1 40
Pemartin..... do	1 20 .. 3 00
Domecq..... do	1 50 .. 4 00
Malvoisie..... do	1 00 .. 1 25
Cramp Sutter et Cie..... do	2 10 .. 5 00
do Amontillado..... do 5 50
do Paraxete..... do 6 00

Vin de Glingembre Ber-

nard..... par douz.....	3 50
do..... par gallon.....	80
Domestique..... par douz.....	8 00
do..... par gallon.....	70 .. 80

Porto—

No. 1, 2 et 3.....	0 85 .. 0 90
Farragone.....	0 65 .. 1 00
Cataluna.....	0 60 .. 0 65
Molliner.....	0 65 .. 0 80
Graham.....	1 40
do No. 2.....	1 50
do No. 3.....	1 75
do No. 4.....	2 25
Hunt.....	1 15 .. 4 00
Olley, Cramp & Fores- 1 80
ter's O..... 1 45
do "OOO"..... 1 65
do "O"..... 2 25
do autres marques.....	2 10 .. 4 25

Champagne—

Moët & Chandon, No 1 bouteilles.....	16 00 .. 18 00
do..... do	17 00 .. 19 00
do..... do	15 00 .. 16 00
do..... do	15 00 .. 17 00
do..... do	15 00 .. 20 00
Jules Mumm.....	15 00 .. 20 00
Bouché Fils.....	15 00 .. 20 00

Alcool—

(Highwines) 50 degrés en douane.....	47 1/2 .. 50
J. P. Viser & Cie, par gallon, en douane..... 50
do acquitté..... 1 44 1/2
do acquitté..... 80
do acquitté..... 1 64 1/2

ANCELLE & MORICE

IMPORTATEURS
342 et 344
RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,
Genièvre
Eaux-de-Vie,
Liqueurs fines,
Conserves de toutes sortes
Fruits,
Etc., Etc., Etc.

A arriver par navires

" Euclide," " Jacques-Cartier," " Courrier du Canada," de Marsilles
" Thrush" et " Hector," de Bordeaux
" Stratheden," d'Espagne
" Rock City," de Londres
" Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Champagnes, Citrons et Oranges.

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif

FABRIQUE: COLIN DES RUES LOGAN et DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER, 30-30

ON DEMANDE

Un TANNEUR déjà établi et qui désire agrandir le cercle de ses opérations, demande un ASSOCIÉ avec un capital de \$3,000 à \$4,000. S'adresser personnellement ou par lettre adressée aux

Rédacteurs du *Négociant Canadien*

ou

Poste restante, Boite 2143.

24 avril

29 32

A VENDRE

Plâtre: 200 quarts

— AUSSI —

Empois: 500 caisses

GAUCHER & TELMOSE,

279, Rue St. Paul.

A VENDRE

800 tonneaux

BON FOIN

BIEN PRESSÉ

Ballots pesants 260 à 300 lbs. et au-dessus.

5,000 minots d'Avoine

1,000 " de Pois

S'adresser à

ED. CARON,

RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

LOTÉRIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

DONS:

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jésuites.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Piepoli.	500 00
10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.	500 00
	\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usité, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St. Sacrement
Montréal.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau:—De 7 à 10 1/2 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 1/2 P. M.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-62

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

1114 inv.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi. Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fortille la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44 Rue Bonsecours.

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

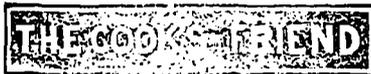
LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27-28

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 32

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue St. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Fer-blanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura certainement en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

On demande

Un ASSOCIÉ actif avec quelque capital pour la fabrication de REMÈDES patentés qui ont déjà un grand débit.

S'adresser personnellement ou par lettre affranchie à M. Drapeau, 118 Grande Rue St. Laurent, Montréal.



MANUFACTURE DE **COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE **GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

ACSSI DE GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs. PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu. PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières. COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc. SERRURES BREVETES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prison. OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE. COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée MONTREAL.

9 Juillet 1872. 39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52 MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

HABITSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue de la Vierge.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMUS & CIE Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SECOURSALLES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LABELLE, AUGER & C^{ie},
10, Rue du Port.

80-30

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes granddeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux; Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fer blanc et autres.

GRANDES DECOUVERTES

ou

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangeant d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, p^{re}., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, p^{re}., V.-G. et Sup. du Collège de St. Marie de Monroir, J. S. Desrosiers, p^{re}.; F. S. Colherette, P^{re}., Sup. du Collège de St. César; J. Provencal, curé de St. César; J. B. Tanguier, P^{re}., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinchemault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Gâté, J. Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 87

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 181 Des Commissaires,
MONTREAL.

G. Gauthier.

82

L. W. Rousseau.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président.—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, éc^r.,

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province

GAUTHIER, MAYRAND & C^{ie}.IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX
EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

271 et 251 Rue des Commissaires,
MONTREAL.GELINAS, LAFLEUR & C^{ie}

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,
MONTREAL.

52

BOYER, HUDON & C^{ie}Successeurs de LOUIS BOYER & C^{ie}.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.
FRANÇOIS HUDON.

MONTREAL. 52

JOHN HOPE ET C^{ie}

Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDAUX.

" JULES ROBIN & C^{ie}., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & C^{ie}., OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & C^{ie}., GLASGOW." DEINHARD & C^{ie}., COBLENTZ." E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & C^{ie}." E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & C^{ie}., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

20 octobre 1872.

N. VALOIS & C^{ie}MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

PIERRE JOLY & C^{ie}.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,
TABAC & CIGARES264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE
DES COMMISSAIRES

MONTREAL. P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & C^{ie}.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaut & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUT & C^{ie}, Montréal.
THIBAUT & THOMAS & C^{ie}, Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUT & C^{ie}, Manchester. 52

S. ROUSSEAU,

FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,

CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournitures à AIR CHAUD, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'acte de l'Échelle de 1872.